

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire**du mercredi 13 mai 2015****Présents ou représentés :**

Collège A : Claudine Mélan, Karine Duvignau (procuration à Sophie Gosselin), Jacques Lajarrige, Birgy Philippe, Christine Mias, Myriam De Léonardis, Éric Foulon, Philippe Canguilhem (procuration à Eric Foulon à partir de 16 h).

Collège B : Patrice Bouyssières, Jean-François Camps, Christian Valade (procuration à Myriam de Léonardis), Sébastien Rayssac (procuration à Philippe Canguilhem), Anne Egéa (procuration à Eric Foulon), Enrique Fraga.

Collège BIATSS : Sandra Cassagnaud, Michel Chandelier, Françoise Duprat, Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : Damien Rénier (procuration à Marion Pressé), Alexandra Neira (procuration à Marion Pressé), Marion Pressé, Élodie Cahuzac, Hugues Raynaud, Ségolène Rouve (suppléante), Guillaume Fremont (procuration à Elodie Cahuzac).

Collège des personnalités extérieures : Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières), Elodie Tesson (procuration à Jean François Camps), Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : Christian Mange, Dominique Auvergne, Driss Boumeggouti.

Excusés : Hélène Ricaud-Droisy, Laurence Redon.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Martin

La séance débute à 14h05, le quorum étant atteint.

**Informations générales présentées par le Vice-Président de la CFVU,
Patrice Bouyssières.**

**Appel à candidature des membres élus de la CFVU au Comité Electoral
Consultatif.**

Les personnes désignées participent à la consultation et la vérification des listes, et des professions de foi lors de chaque élection à UT2J. La désignation des candidats retenus est votée en CA.

Il y a deux personnes candidates au sein des membres élus de la CFVU.

- Mr Enrique Fraga
- Mr Hugues Raynaud de APIEM.

Une concertation entre l'UNEF et APIEM a eu lieu concernant l'équité des candidatures ; il a été décidé qu'il y aura un représentant étudiant candidat en CFVU et un autre en CA.

**Maintien du jeudi 14 h pour les réunions CFVU de l'année Universitaire
2015/2016.**

Lors du bureau du Département, Formation et Vie Etudiante du 13/05/15, plusieurs points intéressants ont été abordés :

Faire son service civique dans les Universités : la COMUE demande aux Universités de faire un effort pour accueillir des jeunes sur des missions bien définies dans le cadre du service civique. Le statut d'étudiant est compatible avec celui des volontaires en Service Civique ; ils relèvent d'un statut juridique à part, défini dans le code du service national. Le code du travail ne s'applique donc pas aux volontaires en Service Civique.

Il faut savoir que cela coûtera 160 € par mois à l'Université par volontaire. La personne qui fera son service civique devra effectuer 24 h/semaine pour 600 € par mois.

Coopération avec la ville de Toulouse concernant la modification du quartier proche de l'Université, à savoir « la Dalle » et les logements KAP'S de l'AFEV.

Lancement d'un concours vidéo destiné à sensibiliser les étudiants aux risques de l'alcoolisation excessive : la préfecture est à l'origine de cette demande, auprès des Universités, il est organisé par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMP) et le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de

Promotion Santé (SIMPPS). Ce concours se déroulera du 15/04 au 20/09/15, les écoles d'ingénieur sont le plus concernées. La COMUE souhaite que les Universités puissent avoir une charte sur ce sujet.

L'orientation des étudiants en BTS ou dotés d'un BTS vers les Universités, des réunions sont prévues sur ce sujet.

Un texte va être adopté dans le contrat quinquennal concernant le chapitre « l'Entrepreneuriat ». Actuellement 10 étudiants entrepreneurs sont suivis par la COMUE en Midi-Pyrénées.

Mise en place du dispositif « FORMES » (formation des Enseignants du Supérieur).

Suite à une injonction du Ministère, **une réflexion sur la démarche compétences** devra être étudiée à l'Université. En effet, il faudra traduire de façon claire les apprentissages à l'Université, non seulement en termes de connaissances, mais également en termes de compétences acquises pour que les étudiants puissent faire valoir ces capacités, savoir-faire, habiletés, qualification, quel que soit leur niveau de sortie de l'université, auprès d'employeurs éventuels.

La question sur **l'apprentissage en alternance** : chaque année le Conseil Régional finance deux formations d'apprentissage en alternance dans chaque Université de Midi-Pyrénées. Il faudrait pouvoir augmenter le nombre de créations, car les demandes sont importantes.

Intervention Enrique Fraga : le nombre de jeunes en alternance a beaucoup diminué, des questions se posent pour comprendre ce problème.

Réponse de Patrice Bouyssières : effectivement, les employeurs sont « très frileux » concernant les demandes en alternance, car cela demande beaucoup d'implication (tuteur, suivi de stage, etc.). Ils préfèrent recruter des personnes déjà formées. Il est important de bien se renseigner en amont avant d'ouvrir une nouvelle formation et savoir si des entreprises seraient susceptibles d'embaucher des apprentis en alternance. L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE, qui s'ouvre à l'action dans les universités) et la Fédération des Coopératives en Midi-Pyrénées ont confirmé qu'elles pourraient accueillir des étudiants en stage ou en alternance. Une des principales raisons de cette annonce est que les personnels qui travaillent actuellement dans les entreprises coopératives ont une moyenne d'âge assez élevée et une forte proportion des 120 000 travailleurs des coopératives de Midi-Pyrénées partiront à la retraite d'ici 2 ou 3 ans.

Il a été proposé aux représentants régionaux de ces coopératives de venir aux journées d'intégration de l'Université pour faire découvrir aux futurs étudiants ces opportunités.

Question de Christine Mias : lorsqu'on parle d'ouverture de formations en alternance, s'agit-il d'ouvrir de nouvelles formations ou de modifier des formations existantes ?

Réponse de Patrice Bouyssières : les deux possibilités sont concernées, mais il faut savoir que le Conseil Régional subventionne uniquement les créations. Pour les formations existantes, il faudra surtout se pencher sur les créneaux possibles en matière d'emploi du temps et sur la création d'un statut d'apprenti au sein de la formation. Il a été demandé à chaque responsable de formation au sein d'UT2J, pour la prochaine accréditation 2016-21, de prévoir la possibilité d'accueillir en formation des étudiants :

- Inscrits à titre personnel,
- Inscrits au titre de la formation professionnelle continue (CIF, plan de formation, CPF, contrat de professionnalisation, etc.),
- Inscrits au titre de la formation en alternance et donc d'abord employés en tant qu'apprentis dans une entreprise privée, coopérative, associative, mutuelle, etc.

Nouveau nom et installation du « guichet unique » de la COMUE. : ce « guichet unique » va désormais s'appeler « WELCOME DESK » et se situera sur les allées Jules Guesde à Toulouse. Ce lieu regroupera une antenne du CROUS, de la Préfecture, la CAF et aussi des représentants des Universités. Cela deviendra un lieu où les étudiants pourront se rendre pour toute demande d'information ou de difficultés rencontrées lors de leurs démarches administratives, un lieu qui regroupera donc plusieurs administrations, ce qui évitera aux étudiants une multiplicité de démarches.

Intervention d'Enrique Fraga et Dominique Auvergne :

1/Pourquoi avoir choisi un nom en anglais, la langue française doit rester un atout ?

2/Comment sera définie la présence des représentants de l'Université sur place ?

Réponse de P. Bouyssières : le nom a été choisi par les Présidents de la COMUE, avec une volonté pratique pour les étudiants étrangers qui parfois ne parlent que leur langue d'origine et l'anglais et peuvent se sentir perdus dans la ville.

Des représentants de l'Université viendront ponctuellement en tant que de besoins pendant des pics d'activités ou pour des événements précis. Il ne faut pas oublier que ce sont les membres fondateurs de la COMUE (dont l'UT2J est un membre éminent) qui décident du fonctionnement des instances de l'UFTMP.

Introduction des TICE dans l'Enseignement Universitaire à l'UT2J : point d'étape.

Présentation Laurent Lagriffoul et Cédric Péronnet (PowerPoint) :

Plusieurs outils numériques pour l'enseignement et l'apprentissage universitaires ont été mis en place à UT2J.

Depuis deux ans la DTICE a lancé la **labélisation TICE'QUAL** avec la collaboration du SED, qui a pour objectif la valorisation des U.E qui utilisent les TICE pour une plus-value des enseignements qui y sont donnés. Un cahier des charges est donné aux Enseignants qui souhaitent labéliser leurs UE, des enquêtes faites auprès des étudiants, ainsi que des statistiques d'utilisation de ces nouvelles technologies seront consultées pour évaluer leur plus-value. Il y a deux niveaux de labellisation, le niveau 1 : enseignement transmissif et le niveau 2 : apprentissage collaboratif. 15 UE ont été labellisées en 2013/2014 et environ 40 prévues en 2014/2015.

La Formation Ouverte à Distance (**FOAD**) : un DU Autisme a ouvert en janvier 2015, il y a environ 15 stagiaires. Une réflexion est menée sur la nécessité d'une charte de la FOAD dans l'UT2J.

Un point d'étape sur les **MOOC** : un projet défini comme « pilote » par le Ministère est en cours (mis en ligne prévu fin 2015). Il s'agit du MOOC « Introduction aux études en psychologie ». Il vise l'orientation et la connaissance d'une discipline qui n'est pas enseignée dans le secondaire, et qui intéresserait les lycéens ou d'autres types de futurs étudiants.

Un deuxième MOOC va bientôt en juin 2015 avec environ 1500 inscrits à ce jour, il s'agit du MOOC « Eco-Tourisme », élaboré par l'ISTHIA, en coopération avec l'Université Jendouba.

En parallèle, un projet de **SPOC** (Small Private Online Classes) est en cours avec le Département Economie-Gestion. Cela ressemble à un MOOC mais le SPOC est limité à un petit groupe d'étudiants (uniquement en interne), et ne nécessite pas de séquence en présentiel. Le sujet sera « Open Innovation in China ».

Les **formations hybrides** associent le présentiel et la distance. Plusieurs formules sont proposées, le présentiel enrichi (diaporama, DVD..), le présentiel augmenté/amélioré (plan, résumé, webographie..), le présentiel allégé (dispositif mixte) et pour finir le présentiel réduit (l'essentiel est à distance).

Une expérimentation à UT1 en Master Droit avec 3 formules est en cours (environ 20 étudiants sont inscrits), et une réflexion devra être menée à UT2J en fonction des retours qui seront perçus.

Tous les ans un appel à idées semestriel « INNOVANUM » est mis en place, à l'heure actuelle 18 idées ont été soumises au comité de pilotage.

Question de Jean François Camps : les inquiétudes concernant les ressources mises en ligne par les enseignants (droit d'auteurs, etc.) ont-elles déjà été recensées ou levées ?

Réponse de Laurent Lagriffoul : sauf cas particulier avec le DU Autisme en formation continue à distance, où effectivement ces ressources font l'objet d'une rémunération

pendant toute la durée de validité (environ 2 ou 3 ans), les autres cas comme les MOOC, il y a des droits d'auteurs. C'est pourquoi une charte est en cours de réflexion. La formation à distance peut être bénéfique dans le cas où les effectifs sont restreints, cela peut éviter de faire disparaître la formation. Cette méthode peut aussi servir à développer de nouvelles formations.

Intervention Patrice Bouyssières : les enjeux concernant ces nouveaux dispositifs ne doivent pas être ressentis comme uniquement négatifs de la part des enseignants, mais aussi comme une opportunité d'avoir un panel plus élargi de méthodes d'enseignement pour améliorer encore l'apprentissage des étudiants et aussi pouvoir attirer des publics plus encore plus divers. Le projet d'Etablissement de l'UT2J intégrera le développement des TICE.

Information d'Enrique Fraga : la personne chargée des missions handicap du Ministère de l'ESR a demandé au Président JM. Minovez, si UT2J souhaitait être pilote pour une enquête sur le site WEB et le portail handicap sur l'adaptabilité des nouvelles technologies. La mise en place de ce projet sera accessible prochainement.

Question de Philippe Canguilhem : l'utilisation d'IRIS est encore assez difficile pour les étudiants, comment peut-on améliorer ce système, ces ressources sont-elles en développement ?

Réponse de Laurent Lagriffoul : il y a environ 90 % des étudiants et 60 % d'Enseignants qui utilisent la plateforme MOODLE, et une très grande demande de supports de cours est sollicitée. Ce logiciel est parmi les plus utilisés dans le monde entier (confirmé par l'intervention d'Hugues Raynaud et Enrique Fraga). Des sessions de formation à la plateforme IRIS sont programmées à la DTICE pour les enseignants et le personnel administratif qui souhaitent accéder à ces ressources. Deux ingénieurs de formation sont à la disposition des enseignants pour les accompagner, ainsi qu'une assistance dans chaque Département avec un référent numérique.

Intervention Philippe Canguilhem et Elodie Cahuzac : les messages envoyés aux étudiants sont reçus sur les mails étudiants et certains préfèrent donner leurs adresses personnelles aux enseignants, cela pose problème pour communiquer. Une présentation lors des journées d'intégration est prévue, mais certains étudiants ont quand même du mal à comprendre le système de retransmission de leur boîte mail étudiant à leur boîte mail personnelle. Il ne passe pas donc pas par IRIS et cela met un frein à l'utilisation. Une meilleure communication entre les enseignants et les étudiants à ce sujet devrait être envisagée.

Projet Transversalis II

Présentation Driss Boumeggouti

C'est un programme de coopération Territoriale transfrontalière côté Pyrénées qui engage des Universités Françaises, des Universités Espagnoles et l'Andorre, sur des actions transversales. Une première version de Transversalis I a déjà eu lieu et une deuxième version commence avec pour objectif continuer la facilité d'échanges et de communication via une plateforme sur 2016/2020.

C'est l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMP convention avec UPS et UT2J) qui sera coordinatrice de ce projet et en centralisera la gestion administrative et financière. Cela regroupe des projets POCTEFA soutenus par l'Union Européenne, avec une enveloppe FEDER 2014/2020, ainsi qu'une participation matérielle et financière locale. La réforme Territoriale va permettre d'élargir les partenariats. Cela représente environ 2 500 000 € en finalité, dont 1 600 000€ de FEDER.

Les orientations stratégiques de POCTEFA ont été définies, avec une centration sur les objectifs thématiques du renforcement de la recherche, ainsi que du développement technologique innovant.

Les Universités en partenariat sont : Paul Sabatier et Jean Jaurès à Toulouse, Perpignan, Gérone, Lérida, Saragosse, Navarre (Pamplona), Pays Basque (Bilbao). Les Universités d'Andorre et de Pau sont en cours de partenariat.

- Après l'action 1 relative à la coordination et qui répond à l'AXE PRIORITAIRE 5, c'est-à-dire le renforcement des compétences et l'inclusion au sein des Territoires ; les autres actions vont pouvoir se mettre en place.
- La 2^{ème} action sera : capitaliser et enrichir la plateforme à l'aide d'outils technologiques (sollicitation de la DTICE à l'UT2J) et de communication. Une réflexion sur les actions facilitant les mobilités pyrénéennes transfrontalières dans le cadre de stages ; ainsi que le rapprochement de formations communes serait engagée.
- Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans les zones transfrontalières de Pyrénées fera partie de la 3^{ème} action. Le Département Economie et Gestion de UT2J est déjà au travail sur cette partie qui permettra de favoriser le transfert de l'innovation du savoir-faire scientifique vers les entreprises. La mise en place d'ateliers communs et de séminaires vont permettre ces démarches et favoriser la coordination de ressources pédagogiques mutualisées en entrepreneuriat et innovation.
- La 4^{ème} action sera centrée sur la formation tout au long de la vie, avec 4 autres déclinaisons.
 - o - L'orientation Universitaire et professionnelle comme préalable à l'alternance, et à la performance des formations.
 - o - Le développement des formations par l'alternance et par l'innovation pour améliorer la qualité des formations.

- o - L'Ingénierie de la formation, articulation entre formation continue et formation initiale. Cette action sera dirigée par l'Université de Lérida avec en lien le Département Sciences de l'éducation et l'ESPE de UT2J.
- o - Les démarches de certification et de qualification, l'entreprise lieu de diplomation (VAE).

Question d'Enrique Fraga : l'UFR de langues participe-t-il à ce projet ?

Réponse de Driss Boumeggouti : Après avoir déterminé les objectifs et fixé le cadre dans lequel les actions seront menées, il se peut tout à fait que l'UFR Langues ou tout autre UFR de l'Université soit sollicitée.

Question de Christine Mias : ces projets sont-ils adressés à des personnes ou à des composantes ? Aucune information ou démarche collective n'a été faite au niveau des Départements.

Réponse de Patrice Bouyssières : une recherche des structures intéressées a dû être effectuée en amont avant que le projet Transversalis II ne soit définitivement validé. Une demande de coordination et de transparence avec les interlocuteurs au sein de l'UT2J est fortement sollicitée par les membres de l'assemblée. Des échanges sur les actions avec tous ces acteurs seraient profitables et bénéfiques pour l'ensemble du projet.

I Formation Vie Universitaire

• Calendrier Universitaire 2015/2016

Présentation Patrice Bouyssières : à la suite d'une révision des vacances scolaires, le calendrier universitaire doit être voté une deuxième fois. De plus, l'avance du chantier de reconstruction pour l'UFR psychologie va en permettre le déménagement la première semaine de mars. Les équipes techniques seront déployées à l'UFR psychologie pendant cette période pour que les bureaux soient opérationnels à la reprise des cours.

Question d'Elodie Cahuzac : comment vont se passer les cours du LANSAD option anglais, les dates prévues cette année étaient déjà en décalage pour les partiels ?

Réponse de P. Bouyssières : les cours du samedi vont être réduits au maximum pour des raisons d'accueil technique et de sécurité qui ne peuvent pas être assurés dans de bonnes conditions.

Des efforts d'amélioration d'accueil, en particulier celui concernant la restauration le samedi vont être étudiés avec le CROUS.

La CFVU approuve à l'unanimité le calendrier Universitaire 2015/2016.

Votants : 26
Pour : 26

II Validation du compte rendu de la CFVU du 16 avril 2015

La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 16 avril 2015.

Votants : 26
Abstention : 1
Pour : 25

III. Vie Universitaire et Culture

- **Installation demandée à Serge Pey, œuvres d'art constituées de cinq bâtons sculptures et de leurs socles pour un montant total de 5 500 €.**

Présentation Christian Mange : un petit mot sur Serge Pey qui est Maître de Conférences à UT2J et Responsable du secteur Poésie au CIAM. Serge est un auteur et un enseignant-chercheur dont la notoriété n'est plus à faire depuis de nombreuses années, en particulier sur son investissement Culturel. Il a décidé de créer de la poésie sur des bâtons de châtaigniers du Pays Basques. Des textes sont gravés et agrémentés de dessins à l'encre.

Déjà célèbres dans divers lieux d'exposition à Toulouse comme la cinémathèque, la médiathèque, au muséum d'histoire naturelle ; les bâtons de Serges Pey sont aussi connus au niveau international (Belgique, Canada, Mexique et bientôt aux USA).

Ces supports que l'on peut appeler « Œuvres d'arts » au total de cinq bâtons ont été proposés à UT2J afin de les exposer en hommage à de fortes personnalités intellectuelles qui ont marqué notre Université. Ils devraient être installés dans le hall d'entrée de la Maison de la Recherche.

Question de Sandra Cassagnaud : pourquoi avoir choisi comme lieu d'exposition la MDR loin de tous les étudiants, et loin du partage Universitaire ?

Réponse Christian Mange : plusieurs sites avaient été pensés, mais il fallait valoriser un lieu lié à la Recherche et choisir un endroit où ces œuvres ne soient pas en danger et ne puissent pas être trop bousculées par du passage incessant.

Question de Jean François Camps : c'est une somme importante demandée par rapport au sujet des aides sociales traitées juste avant, n'est-ce pas disproportionné ?

Réponse de Christian Mange : effectivement, cela peut paraître inopportun, mais il faut savoir que l'Université est déjà très investie dans les aides sociales, les étudiants peuvent être aussi concernés par l'accès à la Culture. Il faut mettre l'accent sur la Culture et cela doit rester un des fondamentaux pour l'avenir, les priorités sont bien définies.

- **La CFVU approuve à l'unanimité les œuvres d'art constituées de cinq bâtons sculptures et de leurs socles pour un montant total de 5 500 €.**

Votants : 26
Abstention : 2
Pour : 24

- **FSDIE SOCIAL : augmentation à titre tout à fait exceptionnel du budget alloué à l'aide aux transports sur l'exercice budgétaire 2015 de 15 000 € à 25 000 € (soit 10 000 € supplémentaire).**

Présentation Christian Mange : après étude par les Assistantes sociales des nombreuses demandes relatives à cette aide aux transports, un véritable besoin de la part des étudiants s'est fait ressentir. Il faut savoir que le financement supplémentaire est possible aussi par la récupération des reliquats sur les fonds FSDIE.

- **La CFVU approuve à l'unanimité l'augmentation à titre tout à fait exceptionnel du budget alloué à l'aide aux transports sur l'exercice budgétaire 2015 de 15 000 € à 25 000 € (soit 10 000 € supplémentaire).**

Votants : 25

Pour : 25

- **Le CIAM : bilan des objectifs et des actions**

Présentation Michel Chandelier : jusqu'en 2009, les spectacles du CIAM se faisaient sous un chapiteau de cirque et les expositions dans une salle polyvalente. Il y avait 5 spectacles et 5 expositions par an.

Depuis la création de « LA FABRIQUE », environ 180 spectacles et manifestations culturelles ont lieu, ainsi que 15 expositions dans les trois galeries (soit environ 220 représentations) par an.

Une réelle saturation de ce lieu est observée, car en plus de la communauté Universitaire, des organisations extérieures utilisent les équipements. L'amplitude des horaires s'est aussi beaucoup élargie, cela commence dans la matinée, pour finir quelquefois en soirée (voire la nuit), de même des demandes fréquentes pendant les week-ends. Parfois il peut arriver que « la scène » enchaîne 12 spectacles par jour !

Avant la Fabrique, l'activité du CIAM se situait entre septembre et fin mai, actuellement tout au long de l'année, (même pendant les vacances des troupes de danses ou de théâtre viennent) les activités continuent.

Cet espace est prêté à titre gracieux, et donc très sollicité ; cela représente environ entre 20 et 25 000 spectateurs, et pas seulement étudiants, mais aussi du public extérieur. Cela permet à UT2J de s'ouvrir sur la ville de Toulouse et le quartier proche, et de pouvoir atteindre une démocratie culturelle.

Des efforts sur les choix des programmations, des médiations artistiques, et de communication, comme la création de site, de page Facebook et d'une « newsletter » ont permis d'élargir les champs d'actions et d'atteindre du public encore plus diversifié.

Des partenaires réguliers (comme le CDC, La Grainerie, l'école du Lido, les Abattoirs, la cinémathèque, le théâtre Garonne et du Capitole,..) contribuent aux actions du CIAM. Le CIAM est lui aussi partenaire des filières pédagogiques des composantes, des laboratoires de recherche et associations étudiantes de l'UT2J ; il assure également des UE Culture.

Comme exemple, le Festival « Universcènes » se déroule à la fabrique tous les ans pendant 3 semaines. Il y a les Workshop de la filiale musique, les 3 cinés-club, les collaborations entre artistes, et des chercheurs et étudiants qui interviennent aussi.

Des actions et projets sont menés dans le milieu urbain, au niveau régional et même à l'échelle nationale ou européenne.

Ce service culturel très riche doit avoir une plus grande lisibilité à l'échelle universitaire, c'est pourquoi un projet avec les étudiants concernant la production et la diffusion d'un magazine audiovisuel doit être mis en place prochainement.

Une conférence de presse avec le service de la Communication est prévue à « la Fabrique » avec comme sujet principal la présentation du programme de la rentrée. Des modules vidéo seront diffusés, des temps de paroles seront aussi respectés.

Une communication version papier sera publiée à la rentrée de septembre sous forme de brochure à l'année.

Intervention Françoise Duprat, Patrice Bouyssières et Enrique Fraga : il semble que l'exposé du CIAM est très complet et les multitudes d'activités qui y sont générées nous font apprécier l'évolution, la diversification et le développement de cette vie culturelle depuis 40 ans.

Intervention de Christian Mange : le CIAM n'a pas d'équivalence dans les autres Universités en France, c'est un lieu très représentatif qui commence à être connu au niveau de la Mairie et de l'Université Fédérale de Toulouse, de la COMUE.

L'objectif est maintenant d'être le « leader culturel universitaire » au niveau de la Région Midi-Pyrénées.

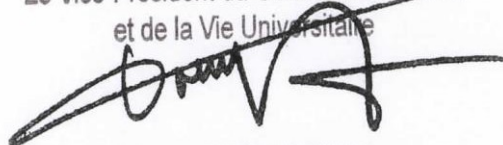
Questions diverses

Néant

La séance est close à 17H00.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES